



**AIDE-MEMOIRE DE LA REUNION DU PREMIER COMITE CONJOINT DE MISE
EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE PARTENARIAT VOLONTAIRE (APV-FLEGT)
ENTRE L'UNION EUROPEENNE ET LA REPUBLIQUE DU CONGO.**

29 ET 30 AVRIL 2013

Conformément à l'article 19 de l'APV Congo-UE, les deux parties ont tenu leur premier « *Comité Conjoint de Mise en Œuvre* » (CCM) les 29 et 30 avril 2013 à Brazzaville.

L'objectif de cette réunion était de :

- décider des modalités d'organisation du CCM,
- faire le point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'APV ainsi que la contribution des parties prenantes à la mise en œuvre de l'APV.
- s'accorder sur un plan de travail des activités à conduire d'ici la fin de l'année 2013 et sur un plan d'action global pour les 3 prochaines années.

Comité Conjoint de Mise en Œuvre

La première session du Comité Conjoint de Mise en Œuvre de l'APV-FLEGT en République du Congo s'est tenue les lundi 29 et mardi 30 avril 2013 au Ministère des Affaires Etrangères à Brazzaville, sous la coprésidence de son Excellence Monsieur Henri DJOMBO, Ministre de l'Economie Forestière et du Développement Durable, et son Excellence Monsieur Marcel VAN OPSTAL, Ambassadeur Chef de Délégation de l'Union européenne en République du Congo.

Ce CCM s'est déroulé au cours de deux journées de travail. La première consistait en une session technique et la seconde en une session officielle.

Conformément à l'Accord de Partenariat Volontaire entre le Congo et l'Union européenne, le Comité Conjoint de Mise en Œuvre de l'APV-FLEGT rappelle :

1. L'engagement des parties dans le processus de mise en œuvre de l'APV comme un élément central pour le renforcement de la gouvernance forestière ;
2. Que l'APV est un Accord international bilatéral entre l'Union européenne et le Congo, pays exportateur de bois dont le but est d'améliorer la gouvernance forestière et de s'assurer que le bois et produits dérivés exportés vers l'Union européenne remplissent toutes les exigences légales et réglementaires ;
3. Le caractère participatif de la mise en œuvre de l'Accord et souligne l'importance de l'implication des différentes parties prenantes dans le processus (administration, secteur privé et société civile).

Le Comité Conjoint de Mise en Œuvre de l'APV-FLEGT prend acte :

1. De la date officielle d'entrée en vigueur de l'APV-FLEGT entre le Congo et l'Union européenne le 1^{er} mars 2013, quelques semaines après la notification finale de la ratification de l'Accord par le Congo à l'Union européenne ;
2. De l'entrée en vigueur le 3 mars 2013 de la nouvelle réglementation européenne sur le bois (RBUE) qui impose le respect de la légalité pour tous les opérateurs qui veulent placer du bois sur le marché européen.

La liste des participants à cette réunion est jointe en annexe.

Règles de fonctionnement du Comité Conjoint

- Les modalités d'organisation de ce premier CCM (agenda, coprésidence, rapportage et la formalisation des décisions) ont été définies et adoptées.
- La partie congolaise a présenté ses membres permanents. Pour la partie européenne, ne sont permanents que l'Ambassadeur, le Chef de secteur et l'attaché de coopération Forêts. Les Etats membres sont toujours invités mais leur participation n'est pas garantie.
- Une première version du Règlement intérieur a été proposée par la partie européenne. Elle sera discutée par la partie congolaise en interne et conjointement avec la partie européenne lors des prochains GTC. La version finale de ce règlement devrait être approuvée lors du prochain CCM.
- Une première version des Règles d'arbitrage a été proposée par la partie européenne. Elle sera discutée entre les juristes des deux parties. Elle doit être validée avant la première émission d'une autorisation FLEGT.

Aide-mémoire

- Les résultats du CCM seront consignés dans un aide-mémoire sous forme d'un compte-rendu synthétique incluant un relevé de décisions.
- Cet aide-mémoire sera rendu public et servira à la partie européenne à communiquer avec le Conseil et le Parlement européen.

Rapport annuel conjoint

- Conformément à l'article 19 (g), les parties se sont accordées pour l'élaboration d'un rapport annuel 2013 conjoint, qui sera publié à la fin du premier trimestre 2014. La structure de ce rapport sera amendée lors des Groupes de Travail Conjoint (GTC) et devrait être validée au cours du 2^{ème} CCM.
- La partie congolaise s'engage à produire un rapport succinct d'état d'avancement de la mise en œuvre de l'Accord sur la période 2010-2012. Ce rapport pourra être élaboré à partir des informations présentées lors de cette session technique. Ce rapport sera préparé par un groupe de travail du secrétariat technique et sa version finale sera présentée au GTC.

Groupe de travail conjoint

- Le CCM a entériné l'existence du Groupe de Travail Conjoint.
- Le Secrétariat Technique se réunira en amont du GTC pour venir avec une position commune lors du GTC.

Système National de Vérification de la Légalité

- Les deux parties ont exprimé leurs préoccupations concernant les retards observés dans la mise en œuvre du projet d'appui au développement et à la mise en œuvre du système national de vérification de la légalité (SNVL). Ces retards sont notamment dus à la résiliation du contrat pour l'élaboration du logiciel de traçabilité et à l'absence d'un système de financement durable du SVL.
- La question des tests à blanc de la légalité des entreprises et de leur impact a été longuement abordée
 - Les deux parties se sont accordées pour éclaircir le fait que les tests à blanc de légalité ont été menés durant une phase expérimentale afin de mettre en lumière les lacunes du système et d'identifier les améliorations nécessaires. Ils n'ont pas été menés dans une optique de sanction et c'est pourquoi les résultats doivent demeurer confidentiels.
 - Les deux parties insistent sur le fait que les tests à blanc ont examiné la conformité des sociétés forestières par rapport à la grille de légalité forestière FLEGT, dont certaines exigences ne sont pas encore traduites dans le cadre légal actuellement en vigueur.

- Renforcement des moyens et des capacités des organes de contrôle de la légalité et de la traçabilité
 - La partie européenne a posé la question de savoir si l'éventualité d'une sous-traitance transitoire du système de vérification de la légalité (contrôle de terrain notamment) à une société privée était définitivement écartée. La partie congolaise a répondu qu'elle est ouverte à cette éventualité, sous réserve d'une étude, et en particulier de l'analyse des délais de mise en place effective d'une telle sous-traitance.
 - La partie congolaise a fait savoir que le Ministère va se doter d'un nouvel immeuble. Le nouveau bâtiment R+2 à ossature bois, qui abritera notamment l'ensemble des services liés à l'APV-FLEGT, sera disponible avant la fin décembre 2013.
- Mode de financement du projet SNVL
 - Une première évaluation des coûts du SNVL et de ses possibilités de financement pérenne a été réalisée. Sur la base de ces résultats, la partie congolaise identifiera et choisira la ou les meilleures options.
 - Pour le financement de l'investissement, la partie européenne examine la possibilité de réaffecter les fonds non utilisés pour le contrat résilié.
 - Pour résoudre la question du financement, une rencontre sera organisée entre les co-présidents du CCM et le Ministre d'Etat, de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration, et l'Ordonnateur National.

Révision du Code Forestier

- La partie congolaise a confirmé le besoin de l'assistance technique de l'Agence Française du Développement (AFD) pour la révision du code forestier.

Appuis techniques

- La partie congolaise propose le recrutement d'un assistant technique (AT) porté par l'ATIBT pour faciliter la mise en œuvre de l'APV-FLEGT au Congo. Cet AT fera l'interface entre le MEFDD et le secteur privé. La partie européenne en prend note jusqu'à présentation des sources de financement avérées et des termes de référence.

Règlement de l'Union européenne sur le bois (RBUE)

- La partie européenne a rappelé que le RBUE et l'APV-FLEGT étaient deux processus distincts. A travers le développement et la mise en œuvre d'un système de diligence raisonnée, l'exportateur et l'importateur s'accordent sur les mesures et moyens à mobiliser pour attester de la légalité des produits bois qu'ils échangent. Ainsi, un certificat privé constitue un moyen de diligence raisonnée et non une garantie qui l'exonérerait de tout contrôle.

Etat d'avancement des APV dans le monde

- A la demande de la partie congolaise, la partie européenne a présenté un état des lieux de la situation des APV dans le monde et particulièrement en Afrique.

Calendrier du plan de travail global 2013-2015 (joint en annexe)

- Les principales activités et leurs échéances ont été identifiées par les deux parties. Voir en annexe.

Calendrier détaillé des activités en 2013 (joint en annexe)

- Les activités et leurs échéances ont été identifiées par les deux parties. Voir en annexe.



S.E Monsieur **Henri DJOMBO**
Ministre de l'Economie Forestière et
du Développement Durable

Pour l'Union européenne



S.E Monsieur **Marcel VAN OPSTAL**
Ambassadeur Chef de Délégation de
l'Union Européenne en République du
Congo

Annexe I. Liste des participants

Délégation de la République du Congo

Henri Djombo
Donatien Nzala
Mathias Senga
Adolphe Ngassembo
Jacques Kanwe
Joachim Kondi
Alain Ngoya-Kessy
Gregoire Nkeoua
Emile Opika
Serge Moukouri
Madzou Moukili
Hadjinsy Grégoire Kouffa
Cyriaque Yabouna
Alfred Nkodia
Athanase Obele Bongo
Douniama Okana
François Gona
Roch Serge Moukoko

Assistants Techniques

Germain Djontu
Céline Ferré

Délégation de l'Union européenne

Marcel Van Opstal
Nicole Fisher
Stéphane Sourdin
Muriel Treibich
Julia Falconer
Xavier Rossi
Léa Turunen

Etats membres

France

Jean-François Valette
Yannick Mevel
Michel Pré



Patrick Dal Bello (AFD)
Baptiste Marquant (AFD)

Belgique
Pctcr Timmerman

Italie
Antonio Oroni

Espagne
Antonio Fernandez de Mazarambroz Bernabeu



Annexe II: Calendrier de travail annuel 2013

CALENDRIER DE TRAVAIL ANNUEL 2013

Activités	Sous-activités	Niveau de réalisation	Responsables	Résultats	Ressources à mobiliser	2013																								
						4	5	6	7	8	9	10	11	12																
1. Mise en place et fonctionnement des organes et structures de l'accord																														
1.1 Tenue des réunions du Groupe de travail conjoint																														
		En cours	MEFDD/UE	Réunions du GTC tenues	UE																									
1.2 Révision, équipement et fonctionnement du Secrétariat Technique																														
		En cours	MEFDD/ST/SGG	ST révisé																										
		Non réalisé	MEFDD/ST	Budget pris en compte et décaissé	Fonds Forestier																									
1.3 Révision et fonctionnement du Comité Conjoint																														
		En cours	ST	Réunions organisées																										
		En cours	MEFDD/ST/SGG	CCM révisé																										
		En cours	MEFDD/UE/AT/DFID	Réunions du CCM tenues																										
		En cours	MEFDD/UE/AT	R 1 élaboré et validé																										
		En cours	MEFDD/UE/AT/DFID	Rapport annuel public																										
		En cours	MEFDD/IGSE/DFD	Budget décaissé	Fonds Forestier																									
1.4 Décaissement du budget de fonctionnement de la CLFT																														

2. Communication & Informations rendues publiques



2.1 Elaboration d'une stratégie pour rendre publique les informations (cf Annexe 10)	Non réalisé	ST/IATCOM			Stratégie élaborée A rechercher (FAO?)					X	X	X	X
2.2 Actualisation du plan de communication	Non réalisé	DCV/IATCOM	GTCOM		Plan de communication ajusté	EUB/BNDF/ID/EFI		X					
2.3 Publication du rapport sur l'état d'avancement de l'APV	Non réalisé	ST			Rapport public	Fonds Forestier						X	
2.4 Mise en oeuvre du plan de communication	Non réalisé	DCV/IUCN/IATCOM			Plan de communication actualisé mis en oeuvre	EUB/BNDF/ID/FAO/EFI		X	X	X	X	X	X

3. Elaboration de la politique forestière, actualisation du code forestier, rédaction des textes législatifs complémentaires et révision des annexes de l'APV

3.1 Elaboration de la politique forestière	En cours	MEFFDD			Politique élaborée	FAO		X	X	X	X	X	X
3.2 Révision du Code forestier	En cours	MEFFDD/AFD			Consultants mobilisés	AFD		X					
	Non réalisé	MEFFDD/AFD/ Consultants			Commission mise en place	AFD		X					
	Non réalisé	MEFFDD/AFD/ Consultants			Draft des textes élaborés	AFD		X	X	X			
	Non réalisé	MEFFDD/Consultants			Communautés et société civile consultées	AFD		X	X	X			
	Non réalisé	MEFFDD/Consultants			Ateliers organisés	AFD		X	X	X			
	Non réalisé	MEFFDD/Consultants			Ateliers organisés	AFD		X	X	X			

4. Développement et déploiement du Système de vérification de la légalité

4.1 Elaboration des procédures de contrôle	En cours	CLFT/ DGAS/AT			Procédures rédigées	Budget de l'Etat		X	X	X	X	X	X
--	----------	---------------	--	--	---------------------	------------------	--	---	---	---	---	---	---

	Installation du matériel de communication et internet dans les DDEF restantes	En cours	DGEF/SVL	Matériels et internet installés	UE/Fonds forestier Budget de l'Etat	X	X	X	X	X	X	X	X	X
4.5	Analyse des cas de non conformités à la grille de légalité	Non réalisé	ON/SSG/SVL...	Réunion organisée Non conformités analysées	Budget de l'Etat				X					X
	Reunions du comité technique du projet SNVL	En cours	CLFT/ OIFLEGGSS/SVL		Budget de l'Etat	X	X	X	X	X	X	X	X	X
5. Evaluation du système														
5.1	Evaluation technique indépendant du système	Non réalisé	ONMIEFD/UE	Système évalué	EPI							X		X
6. Délivrance, transmission et réception des autorisations FLEGT														
6.1	Elaboration des spécifications des autorisations FLEGT & les procédures relatives d'émission	En cours	CLFT/AT	Spécifications et procédures rédigées	Budget de l'Etat				X	X	X	X	X	X
7. Autres actions du MEFDD														
7.1	Elaboration et validation des plans d'aménagement	En cours	MEFDD/PAGEF	Plans d'aménagement validés	APD/Sociétés forestières	X	X	X	X	X	X	X	X	X
8. Renforcement des capacités et collaboration entre parties prenantes														
8.1	Renforcement des capacités de MGSEFD/CLFT	En cours	CLFT/AT	Procédures mise en œuvre		X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Formation en manipulation des GPS et utilisation des logiciels du SIG	Non réalisé	Consultant	Formation réalisées	FAO				X	X	X	X	X	X
	Acquisition des équipements nécessaires pour la CLFT	Non réalisé	MEFDD	CLFT équipée	Budget de l'Etat		X	X	X	X	X	X	X	X
8.2	Identification des besoins des autres agents et formation (DDEF, DDEF, Brigades...)	Non réalisé	AT Long terme UE	Besoins identifiés	UE				X	X	X	X	X	X

B.3 Renforcement des capacités de la société civile de la VOI FLEG

Concentration avec la société civile sur les modalités du renforcement des capacités.

En cours

FERN, WELL-GROUNDED, CLIENT EARTH

Concentration métiers

UE/FAO/FERNWELL-GROUNDED, CLIENT EARTH

X X X X X X X X X X

Facilitation de l'accès aux sources financières pour mettre en place ce renforcement.

En cours

FERN, WELL-GROUNDED, CLIENT EARTH

Financement mobilités

UE/FAO/FERNWELL-GROUNDED, CLIENT EARTH

X X X X X X X X X X

Renforcement des capacités de la société civile

En cours

FERN, WELL-GROUNDED, CLIENT EARTH

Capacités renforcées

UE/FAO/FERNWELL-GROUNDED, CLIENT EARTH

X X X X X X X X X X

Développement d'une meilleure compréhension des modes de vie des communautés autochtones et locales potentiellement affectées

En cours

PGDF

Rapport des études métiers

UE/FAO/FERNWELL-GROUNDED, CLIENT EARTH

X X X X X X X X X X

Renforcement des capacités des petites et moyennes entreprises

En cours

MEFDD/Secteur privé

Rapport des études métiers

AFD/DIFD

X X X X X X X X X X

9. Audits indépendants du système

Reconstitution des tir de fauitt indépendant

Non réalisé

UE/ON

TOR redigés

UE/FED

X X X

10. Suivi des impacts de l'APV

10.1 Suivi des impacts socio-économiques et environnementaux

Non réalisé

MEFDD/IEI

scénarios de référence établis

EU/IEI

X X X

Mise en place d'un système de suivi de l'impact socio-économique et environnemental

Non réalisé

MEFDD/IEI/DGE

scénarios de référence établis

EU/IEI

X X X

10.2 Suivi du couvert végétal, bois saisis et recettes forestières

En cours

MEFDD/IEI/MEFPPI/O/FLEG

Suivi effectué

UE/IEI/DIFD

X X X X X X X X X X

Renforcement du mécanisme de suivi permanent du couvert végétal

En cours

WRM/MEFDD

Mécanisme de suivi renforcé

USAID

X X X X X X X X X X



11. Recherche des financements durable pour le SVL																			
11.1 Etude sur reevaluation du cout de SVL et les mecanismes pérennes de financement		En cours	TEREAVERNSTA	YOUNG	Etude realisee	EFVUE													
11.3 Etudes et suivi des infractions	Etudes de l'impact sur l'exploitation légale, l'accès au marché, l'évolution des recettes, les exportations de bois, les quantités de bois saisis	En cours	CIFOR/SCPFE		Etudes réalisées	CIFOR/SCPFE	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
11.2 Développement d'une stratégie de mobilisation des fonds	Validation du budget du fond forestier pour les activités de mise en oeuvre de l'APPV	En cours	MFFDO		Budget validé	Fonds forestier	X	X											
11.4 Coordination entre partenaires	Intégration l'APPV dans le budget annuel 2014	Non réalisé	MFFDO		Budget pris en compte dans la Loi de finance 2014	Budget de l'Etat	X	X											
11.3 Recherche de financements "ad hoc" par projets		En cours	MFFDO et autres parties prenantes		Financements mobilisés	Bailleurs de Fonds (BAWFAO, etc.)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

Annexe III: Activités principales du plan de travail global et leurs échéances

- Rédaction et validation du document de politique forestière (Mai 2013 à mai 2014)
- Révision de la loi 16 - 2000 et élaboration des textes d'application (Mai 2013 à mai 2014)
- Révision des autres textes identifiés par l'APV (mai 2014)
- Finalisation et validation des procédures (Juin 2014)
- Délivrance des premiers certificats de légalité (courant 2015)
- Développement du Système National de Vérification de la légalité - SNVL» (Juillet 2013 à 2015)
- Communication infos de l'annexe 10 (Juillet 2015)
- Mise en place de l'auditeur indépendant (Avril 2015)
- Evaluation du SNVL (Juillet 2015)
- Renforcement des capacités des agents en charge du contrôle du SNVL
- Prise en compte du marché local (Juillet 2015)
- Emission (première) autorisation FLEGT (Septembre 2015)
- évaluation des systèmes de certification privés (courant 2015)
- Mise en place d'un système de suivi de l'impact socio-économique et environnemental de l'APV (Septembre 2014)

